La gazette des lycées agricoles publics
et maritimes bretons

Tonnerre de Breizh !

Kurun Kêr Vrest

N° 14
novembre 2018

Sommaire / *Taolenn verr*

P. 1

- Edito
- Médaille d'or !

P. 2

- 2014-2018 : des paroles aux actes !

P. 3

- Des paroles aux actes

P. 4

- La rentrée 2018 dans les lycées maritimes bretons
- Rentrée 2018 dans les lycées agricoles publics

Directeur de la rédaction : Albéric Perrier
Ont participé à ce numéro : Albéric Perrier, Pascale Bozec, Ronan Boezennec, LPM de Nantes
Maquette et impression : imprimerie Jacq - Plérin

Edito / *Pennad-Stur*

En nous accordant, en décembre 2014, la majorité de leurs suffrages, les personnels des établissements agricoles publics bretons ont manifesté leur confiance dans le SNETAP-FSU. De leur côté, les personnels des cinq lycées maritimes bretons ont aussi largement accordé leur confiance au SNETAP-FSU et au SNUITAM-FSU. **Soyez en toutes et tous vivement remerciés.**

En renouvelant les délégations de la FSU (SNETAP/SNUITAM/SNEP) qui se présentent à vous aux prochaines élections des Comités Techniques Régionaux (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole et Comité Technique de la DIRM NAMO), qu'il me soit ici permis de remercier celles et ceux qui, pendant 4 années, ont œuvré aux chantiers que nous avons initiés au cours des instances régionales de l'agriculture comme de la DIRM-NAMO, et travaillé à la défense des établissements et des personnels, toutes catégories confondues.

A toutes et tous, que les démarches entreprises ont mobilisés, soyez assuré qu'un syndicalisme de combat est d'abord ce que nous avons été : **un syndicalisme de terrain, à l'écoute des uns et des autres**, qui ne se laisse pas impressionner par les pressions diverses qu'on pourrait nous opposer ou par quelque démarche clientéliste qui nous serait proposée. **Fidèle à son ADN, notre organisation syndicale entend défendre tous les personnels**. Mais aussi, comme ce fut le cas dans l'enseignement maritime, à proposer et à batailler pour la création de nouvelles formations (BTS PGEM et MASEN).

Votre dynamisme a été précieux. Et c'est bien pour cela aussi que, dans des listes en partie renouvelées, nous revenons vers vous, personnels des lycées agricoles publics et maritimes pour solliciter vos suffrages.

Le 6 décembre 2018 (mais dès réception du matériel de vote pour les 5 lycées maritimes) vous serez appelés à voter. **Votre participation est essentielle** : elle sera l'expression d'une volonté de défendre un enseignement public de qualité, fier de son histoire et surtout ambitieux malgré toutes les contraintes qui s'imposent.

Voter massivement, c'est nous faire entendre et manifester que rien ne peut se faire sans nous.

Voter pour la FSU (SNETAP/SNUITAM et SNEP) c'est être assuré que les porte-voix que nous avons toujours été pendant 4 ans auront à cœur de le demeurer, **au service de l'Intérêt Général et pour la défense de toutes et tous.**

Parce que vous défendre est dans notre nature, donnez-nous les moyens de vos ambitions.

Albéric Perrier

Médaille d'or !

Au début du mois d'octobre **un élève en Bac Pro Electromécanicien Marine du LPM de Nantes** a décroché une médaille d'or dans la filière Maintenance des Equipements Industriels au concours national des Meilleurs Apprentis de France.

VOTEZ !

DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE POUR LES LYCÉES MARITIMES (VOTE PAR CORRESPONDANCE)
LE 6 DÉCEMBRE 2018 POUR LES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS (VOTE À L'URNE)

2014-2018 : Des paroles aux actes !

Au plus près des préoccupations et des intérêts des personnels, le SNETAP-FSU Bretagne et ses représentants au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole n'ont cessé pendant 4 ans de :

- **Militer pour un Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public** qui n'oublie pas les personnels, qui définisse des bonnes pratiques entre les différents réseaux de l'enseignement agricole breton
- **Défendre les projets des équipes éducatives** en exerçant sa vigilance sur les projets d'ouverture et de fermeture de formations et d'éviter la concurrence entre nos établissements
- **Dénoncer** quand cela s'avérait nécessaire les dysfonctionnements constatés dans certains lycées
- **D'accompagner les CFA/CFPPA** en organisant nous-mêmes des journées d'études thématiques
- **Défendre** l'emploi en obtenant le maintien des TFR IBA contractuels dans nos établissements et des dotations ATLS (Assistants d'Education et Assistants Vie Scolaire)
- **D'exiger** une stricte adéquation entre la quotité de travail des agents contractuels et leur contrat de travail
- **Revendiquer** l'organisation d'un plan régional de formation des agents avec des rencontres professionnelles/disciplinaires, la revitalisation des réseaux existants et la création de passerelles entre les plans de formation de l'Education Nationale et de l'Enseignement Agricole pour que les personnels de nos établissements puissent réellement s'inscrire et envisager des projets de formation continue

Au Comité Technique de la DIRM NAMO, et conformément à leurs mandats, les représentants du SNETAP-FSU n'ont cessé de :

Défendre la création des BTSM MASEN et PGEM et des classes MAN (Mise à Niveau) ouvertes à Etel et à Paimpol

Revendiquer la création d'une classe de BTSM sur la façade atlantique (Le Guilvinec) pour réparer l' "oubli" de 2014

Militer pour une meilleure articulation entre les BTSM et l'ENSM

D'exiger la transformation de la seconde généraliste en une seconde professionnalisante par le biais d'options dans le cadre de la réforme actuelle du Bac Pro

Promouvoir un enseignement de qualité avec des filières attractives et spécialisées, afin de garantir la pérennité des lycées maritimes

- **Réclamer** une évolution de carrière pour les ATEE (ex-OEA surveillants) par une requalification en catégorie B et la création de postes d'infirmières à mi-temps dans tous les établissements et de postes en documentation
- **Soutenir** l'alignement du statut des CPE des lycées maritimes sur celui des CPE de l'enseignement agricole
- **Faire** des propositions pour une simplification des conventions de stage
- **Défendre** les projets d'établissements et les équipes éducatives face à certains dysfonctionnements

2014-2018 : Des paroles aux actes !

Depuis plus de 4 ans le SNETAP-FSU Bretagne œuvre sans relâche pour le bon fonctionnement des Comité Hygiène Sécurité - Conditions de Travail du CTREA (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole) et du Comité Technique de la DIRM NAMO (enseignement maritime).

Pour les personnels de l'enseignement agricole public breton

Le SNETAP-FSU Bretagne s'est fortement investi dans l'écriture du règlement intérieur du CHS-CT du CTREA en formulant des propositions innovantes : mise en œuvre d'une cellule de veille et d'alerte pour les personnels en difficulté professionnelle, mise en place de groupes de travail pour répondre à des dysfonctionnements constatés, création des "conf chsct" ouvertes à tous les agents bretons... Nous ne nous contentons pas seulement d'une lecture seulement quantitative des CoHS locales. Le SNETAP-FSU Bretagne se bat pour obtenir des conditions de travail et de vie plus sereines pour les agents dans les établissements. Nous exerçons notre droit de vigilance et d'alerte au plus près des agents pour pouvoir identifier une situation à problème et se battre pour la résoudre.

Tout au long de la mandature passée le SNETAP-FSU Bretagne a agi en :
Produisant des textes ou des fiches et en demandant leur expertise juridique par le ministère afin de garantir aux agents de pouvoir exercer leurs fonctions dans des conditions optimales et moins aléatoires
Exigeant la mise en œuvre d'une véritable **Médecine de Prévention** pour les agents, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui
Proposant la mise en place de groupes de travail sur des **problèmes récurrents** : par exemple la question de l'utilisation des véhicules des établissements dans le cadre des sorties pédagogiques et de la responsabilité des agents comme de la sécurité des personnes transportées. Ou encore la question très sensible de l'administration de médicaments aux élèves et du flou juridique en la matière : quelle règle s'applique, qui est concerné par la délivrance de médicaments, quelle est la responsabilité des agents « donneurs » de médicaments, quels impératifs en matière de stockage ? Enfin la question du climat social dans les établissements qui reste à travailler en intégrant les résultats du baromètre social du ministère de l'Agriculture paru au printemps dernier.

Pour les personnels de l'enseignement maritime breton

Depuis 4 ans les représentants du SNETAP-FSU Bretagne se sont fortement impliqués dans le fonctionnement du Comité Hygiène Sécurité – Conditions de Travail de la DIRM NAMO (Direction Inter-Régionale de la Mer Nord-Atlantique/ Manche Ouest) en :
Siégeant à toutes les séances du CHS-CT, en sollicitant les agents des 5 lycées maritimes bretons en amont des réunions et en se faisant leur porte-parole sur les interrogations qu'ils portent et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions
Diffusant dans les 48 h qui suivent ces réunions des comptes rendus précis des séances du CHS-CT
Revendiquant que soit créée au sein du CHS-CT une commission réservée exclusivement aux lycées maritimes pour éviter que les questions spécifiques à l'enseignement ne soient diluées au profit de problématiques relatives aux services déconcentrés
Evoquant la question de la gouvernance des établissements et du malaise social vécu par certains de nos collègues
Exigeant que tous les LPM soient dotés de postes de proviseurs-adjoints (ce que nous avons obtenu) et que soient créés des postes de TFR Vie scolaire pour épauler les CPE
Insistant sur la nécessité d'une plus grande mobilité des chefs d'établissements pour éviter l'essoufflement ou l'enlisement de certaines situations
Instaurant des relations franches et constructives avec l'autorité académique (DIRM)

La rentrée 2018 dans les lycées maritimes bretons

Mobilité des personnels de direction : le grand saut !

3 lycées maritimes (Saint Malo, Paimpol et Etel) **ont fait leur rentrée avec une nouvelle direction** : pour Paimpol et Saint Malo les nouveaux directeurs sont issus des Affaires Maritimes. Le nouveau directeur du LPM de Saint Malo était précédemment le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM). La nomination de ce nouveau directeur n'est peut-être pas étrangère au futur transfert des élèves de l'ENSM de St Malo sur le lycée professionnel maritime.

En revanche à Etel la nouvelle directrice vient de L'Education Nationale. Elle semble prendre très à cœur ses nouvelles fonctions pour **restaurer dans la bienveillance le dialogue social rompu** avec l'ancienne direction et **redynamiser un établissement essoufflé depuis de nombreuses années faute de bonne gouvernance**. Sur la question de l'urgence des travaux à réaliser dans cet établissement (notamment la mutualisation de l'internat et de la cantine) avec le lycée professionnel de l'Education Nationale voisin, les deux premières réunions se sont déjà tenues en présence de M. Becouarn de la DIRM NAMO et les parties concernées. L'étude de la rénovation du LPM est programmée en concertation avec les personnels.

Les directeurs-trices , du fait de leur nouveau statut, **sont désormais soumis à une mobilité obligatoire** comme c'est le cas pour leurs collègues du ministère de l'Agriculture et de l'Education Nationale. Le SNETAP-FSU qui défendait depuis longtemps cette nécessité de mobilité pour les personnels de direction ne peut que s'en réjouir.

Concernant les effectifs des LPM de la DIRM NAMO, ils sont en hausse à St Malo et au Guilvinec, mais en légère baisse à Etel et à Nantes (essentiellement concentrée sur une classe de Terminale). Les effectifs restent stables à Paimpol depuis 2 ans. L'embellie au Guilvinec s'explique par l'ouverture de la 2e année de BTS PGEM. En revanche, le lycée a perdu ses 2 classes de Bac Pro CGEM en apprentissage au profit du CEFCM de Concarneau. En effet, les PLPA du Guilvinec n'enseignent plus dans ces classes toujours présentes dans les locaux, sauf s'ils acceptent d'être payés directement par le CEFCM.

L'inquiétude pour l'avenir de l'offre de formation régionale se nourrit surtout de l'annonce de la fermeture des classes de Mise à Niveau (MAN) de Paimpol et d'Etel. Cette inquiétude est d'autant plus légitime que des 3 des 5 lycées maritimes de la DIRM NAMO n'ont aucune classe de BTS (Paimpol, Etel et Nantes). **Notre revendication d'ouverture a minima d'une classe de BTS par lycée** (sachant que les "classes" de BTS de l'enseignement maritime ne comptent que 12 élèves) **n'en est que plus fondée**.

Rentrée 2018 dans les lycées agricoles publics bretons

La barre des 20 % enfin atteinte !

Le chiffre a été annoncé au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole le 8 octobre. **La barre des 20 % d'élèves de l'enseignement agricole breton scolarisés dans des lycées publics est enfin atteinte !** On y croyait plus... Un peu comme la fameuse ligne bleue des Vosges dont on craignait qu'elle ne reste désespérément infranchissable...

Maigre victoire tout de même... Car si le public s'en sort mieux malgré une baisse de -1.1% de ses effectifs (contre -1.5% pour le privé temps plein et -3.6% pour les Maisons Familiales Rurales) , il n'en reste pas moins un nombre de places vacantes important dans nos établissements publics (336 cette année contre 442 l'année scolaire dernière). **Nos 4e (3 EPL sur 10) et nos 2ndes GT (6 EPL sur 10) sont toujours aussi fragiles.** Nos BTS 1ère année recrutent moins que dans le privé (qui scolarise 60% des effectifs). **Une satisfaction toutefois : nos CAPA 1, 2nde pro, 1ères STAV et S attirent plus.**

Alors quoi ? Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public qui prônait une logique de réseau en son sein, qui envisageait la création d'un site internet : l'intention reste encore pieuse, et, pour le site internet, s'il n'a toujours pas vu le jour, alors que tout était prêt, ce n'est pas une pénurie de trésorerie qui en est la cause. L'accompagnement des étudiants en cycle supérieur ? Toujours rien... La priorité serait-elle de ne pas considérer la question comme prioritaire ? Quant à la DGH, les options, classes et sections à faible effectif : autant de nouvelles cibles et d'efforts à engager pour les limiter si ce n'est les éradiquer.

Des inquiétudes donc ! La réforme du lycée assurera-t-elle la visibilité et l'attractivité de nos filières générales et technologiques (meilleur recrutement en 1ères mais chute de -3% en 2nde GT) ? Comment pallier l'érosion des effectifs (-20% à Caulnes, - 23.9% à Saint Brieuc, - 17% à Châteaulin, -24% à Saint Jean Brévelay) et quelle nouvelle stratégie de développement, objet d e concertation dans les équipes, qui assure la pérennité de nos formations ?

20% certes ! Mais tout cela reste bien fragile !

VOTEZ !

DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE POUR LES LYCÉES MARITIMES (VOTE PAR CORRESPONDANCE)
LE 6 DÉCEMBRE 2018 POUR LES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS (VOTE À L'URNE)